

AVIS DE PUBLICITÉ ET DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

SITE DE NONSARD : ESPACE LOCATION MATERIELS NAUTIQUES EN LIBRE SERVICE

Nom et adresse de la personne morale : Société Publique Locale Chambley – Madine

Correspondant : Julie MARTINOT, Directrice Administrative et Financière

Maison de Madine 55210 Nonsard-Lamarche. Téléphone : 07-86-31-23-70

@ : julie.martinot@chambley-madine.com

Objet : La société Chambley - Madine souhaite voir s'installer un exploitant pour occuper un espace pour la location de matériel nautique, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) sur la période allant du 10/07/2026 au 30/09/2026.

Cadre juridique : Organisation libre d'une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester (article L 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

Date de début de l'AOT : 10 juillet 2026

Situation et désignation du bien : Lac de Madine, espaces extérieurs avec un accès casier. A proximité de la plage de Nonsard.

Attentes de la Société Publique Locale Chambley-Madine :

Les équipements devront être ouverts tous les jours sur la période dans le cadre d'une exploitation saisonnière.

Les candidats devront être à jour de leurs obligations fiscales et sociales et ne pas être débiteur vis-à-vis de la SPL.

Durée de l'AOT : du 10 Juillet 2026 au 30 Septembre 2026.

Redevance :

Part variable uniquement : à proposer par le candidat, mais ne pouvant être inférieure à 20% du chiffre d'affaires (CA)

Présentation des offres, documents à fournir : Les candidats sont appelés à remettre un mémoire justificatif présentant le projet d'installation et de gestion regroupant :

- Une lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir ;
- Les compétences et références du ou des gestionnaires dans le domaine d'activité ;
- Les attestations de régularité fiscale et sociale de la situation du ou des dirigeants de la structure candidate ;
- Une déclaration sur l'honneur du ou des dirigeants de n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni d'aucune sanction civile ou administrative de nature à être interdit soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ;
- Une note de présentation du projet, des matériels mis en location, ... ;
- Les moyens humains ;
- Les mesures prévues en termes de surveillance et de sécurité des activités proposées ainsi que d'hygiène du site et de protection de son environnement ;
- La redevance proposée à la SPL.

Les candidats pourront apporter toutes informations qu'ils jugeront utiles pour la compréhension de leur offre.

Condition de remise des candidatures : Les offres, rédigées en langue française, seront au choix :

- à adresser en lettre recommandée avec accusé de réception ou à remettre sous forme de dossier papier contre récépissé à la Société Publique Locale Chambley-Madine, Maison de Madine, 55210 NONSARD-LAMARCHE ;
- à adresser sous format dématérialisé à l'adresse julie.martinot@chambley-madine.com

Date limite de remise des offres : Vendredi 9 juillet 2026 à 12 heures

Visites : Les candidats désirant reconnaître les lieux doivent en formuler la demande auprès de la direction de la SPL Chambley-Madine – 07-86-31-23-70
Les visites seront organisées sur rendez-vous.

Jugement des offres :

Le jugement des offres se fera sur les critères suivants :

- Qualité du projet présenté ;
- Compétences et références du gestionnaires dans le domaine d'activité ;
- Montant de redevance proposé
- Être à jour administrativement et comptablement au niveau de la SPL.

La SPL organisera éventuellement une audition des candidats. Elle pourra demander toute information complémentaire qu'elle jugera utile à l'appréciation des offres.